



## **Renforcement de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal**

### **Projet financé par l'Organisation internationale de la Francophonie**

#### **Rapport final**

### **Introduction**

Ce rapport technique final couvre la mise en œuvre des activités financées par l'OIF pour la période de mars à décembre 2012.

Celles-ci comprennent :

- Un atelier d'analyse contextuelle et d'adaptation de matériels pédagogiques tenu à Douala en mars 2012 ;
- Quatre journées d'analyse contextuelle et de dialogue sur l'Examen périodique universel (EPU), tenues entre avril et août 2012 (au Burkina Faso le 10 août, au Cameroun le 3 avril, en Côte d'Ivoire le 4 juillet et au Sénégal le 14 août);
- Une Session sous-régionale de formation aux droits humains tenue du 26 août au 7 septembre à Saly-Portudal, Sénégal ;
- Quatre forums multi-acteurs (société civile, gouvernements et institutions nationales) sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU (Burkina Faso le 19 décembre, en Côte d'Ivoire le 19 décembre, au Cameroun le 20 décembre et au Sénégal le 20 décembre 2012);
- Quatre actions d'engagement en vue de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel (entre septembre et décembre 2012).

Le projet s'est penché principalement sur les recommandations de l'EPU visant la promotion des droits des femmes et des filles, comme thématique transversale d'action. Dans ce sens, le projet a abordé des problématiques spécifiques communes aux quatre pays d'intervention, dont les inégalités entre hommes et femmes, les mutilations génitales féminines, les violences sexuelles et violences domestiques faites aux femmes et aux filles, ainsi que le maintien des filles à l'école.

Cette initiative a reçu l'appui financier de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi que de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'OIF a de plus fourni les services d'un expert-consultant sur l'EPU dans le cadre de la tenue de la Session sous-régionale de formation aux droits humains.

### **But du projet**

Ce projet vise à renforcer les capacités des organisations de la société civile, du gouvernement et des institutions nationales à mettre en œuvre les recommandations de



l'Examen périodique universel au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

En dépit de l'adoption de politiques, de lois, de recommandations EPU et de plans d'action visant à promouvoir et protéger les droits humains des populations des pays visés, la mise en œuvre de ces derniers demeure un énorme défi.

Devant ces lacunes, à travers ce projet, Equitas vise à :

- Renforcer les réseaux et le dialogue entre organisations, institutions nationales et gouvernementales afin d'appuyer la mise en œuvre du cadre légal national et international de protection et les recommandations de l'Examen périodique universel pour le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ;
- Renforcer le leadership et l'autonomisation des femmes afin qu'elles puissent mener des actions et contribuer à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU dans leur communauté, visant ainsi à accroître leur participation aux processus décisionnels et renforcer le respect de leurs droits;
- Renforcer la capacité des organisations de la société civile, d'institutions gouvernementales et nationales à promouvoir la participation et les droits des femmes;
- Accroître la participation effective des femmes, incluant celles vivant en situation de pauvreté, dans les instances de prise de décisions.

Afin d'atteindre le but précité, les objectifs ciblent la formation de représentants d'organisations de la société civile, la création d'espaces de dialogues et d'échanges visant une coordination d'action, et enfin la sensibilisation des populations vulnérables (tels que les femmes, les enfants, les jeunes), contribuant ainsi à un meilleur respect de leurs droits humains.

## Résultats

### 1. Atelier d'analyse contextuelle et adaptation de matériels pédagogiques

À travers cet atelier organisé par Equitas du 28 au 30 mars 2012 à Douala au Cameroun, 15 organisations de la société civile du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ont renforcé leurs capacités à analyser les besoins des droits humains dans leurs sociétés, et d'y répondre dans le cadre de leur contexte, en se basant sur les recommandations de l'EPU de leurs pays respectifs. Cet atelier leur a permis de travailler ensemble afin d'adapter le matériel pédagogique pour une Session sous-régionale de formation aux droits humains qui a eu lieu en août et septembre 2012 au Sénégal. Enfin, cet atelier a permis aux participants de planifier les journées d'analyse contextuelle et de dialogue sur l'EPU.

## 2. Journées d'analyse contextuelle et de dialogue sur l'EPU

Dans un premier temps, des journées d'analyse contextuelle et de dialogue sur l'EPU ont été organisées par Equitas et ses partenaires dans les quatre pays ciblés afin d'entreprendre un état des lieux quant à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, notamment relatives aux droits des femmes, et de mieux cadrer les priorités d'intervention futures. Une première série de dialogues ont été organisés dans la première phase du projet entre avril et août 2012 et une deuxième série de dialogues ont été organisés au mois de décembre 2012. En annexe, vous trouverez l'ordre du jour pour ces deux journées de dialogue (Annexes 3 et 4)

Les journées de dialogue EPU se sont déroulées dans les quatre pays suivant le même ordre du jour :

- Introductions et tour de table
- Brève présentation du processus de l'EPU dans leur pays par une représentante des Nations Unies ou du gouvernement
- Discussion sur la mise en œuvre de trois recommandations principales et communes aux quatre pays:
  - o L'égalité hommes-femmes
  - o La lutte contre les violences faites aux femmes
  - o L'amélioration des politiques et des programmes en vue de faire progresser la condition des femmes et l'éducation des filles
- Retour en plénière sur la mise en œuvre des recommandations et les défis à relever

De manière générale, les travaux ont permis de constater que les organisations de la société civile présentes mènent toutes des actions relatives à la mise en œuvre des recommandations issues de l'EPU mais qu'elles ne connaissent peu ou pas du tout ce nouveau mécanisme. Les participants ont partagé les activités qu'ils mènent sur le terrain en vue de la mise en œuvre des recommandations, entre autre sur l'état de la mise en œuvre de politiques nationales sur le genre, la mise en place de plans sectoriels et de points focaux, des campagnes de plaidoyer pour la participation et les droits des femmes et des filles, ainsi que la mise sur pied des structures permettant de mieux protéger les droits des femmes et des enfants. Entre autre, les participants ont noté le besoin de faire adopter certaines lois et législations, de mieux veiller à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU et d'impliquer davantage tous les acteurs dans le processus de partage des actions de mise en œuvre.

Des rapports complets de ces premières journées de dialogue EPU ont été validés et circulés auprès de l'ensemble des acteurs présents aux dialogues. Ces informations pourront ainsi être incluses aux rapports des parties prenantes lors du prochain passage de leurs pays respectifs devant l'examen périodique universel.

## Cameroun

### **Première journée de dialogue, 3 avril 2012**

#### Sommaire

La journée de dialogue sur l'EPU au Cameroun a été organisée par le Réseau Equitas Cameroun et par Equitas le 3 avril 2012 à Yaoundé. Cette rencontre a eu lieu au Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie et a réuni 24 participants du Cameroun, représentant : des associations de la société civile; les Ministères des relations extérieures, de la promotion de la femme et de la famille du Cameroun, et de la région du Littoral; la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés; l'UNICEF, et le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale.

#### Points saillants du dialogue au Cameroun

- Une multitude d'activités sont menées par le gouvernement et la société civile visant à mettre en œuvre les recommandations de l'EPU relatives aux droits des femmes, mais l'évaluation de l'étendue et l'impact de celles-ci demeure un défi.
- Il a été souligné que chaque Ministère a un point focal genre pour veiller à l'intégration d'une approche genre aux politiques et actions effectuées par chacun des secteurs ministériels.
- Le plus grand défi identifié par les acteurs présents a été le manque de coordination entre acteurs et la diffusion d'informations concernant les initiatives prises pour mettre en œuvre les recommandations de l'EPU. A cette fin, le groupe a recommandé la participation active de tous les acteurs à travers des rencontres et des plateformes de dialogues, et le travail en synergie par le biais de la communication ouverte. Pour ce faire, les participants ont suggéré la création ou l'utilisation de plateformes de concertation déjà existantes.
- Les parties prenantes ont ouvert une discussion quant à l'adoption du projet du Code de la famille, en cours de développement depuis 1997. D'une part, cette discussion a donné l'opportunité au représentant du Ministère de la promotion de la famille et de la femme de faire un état des lieux quant à son adoption (qui est sous révision et considération par le gouvernement). D'autre part, les parties prenantes ont souligné l'importance de son adoption et ont arboré pour l'insertion de nouvelles dispositions sur la prévention des violences faites aux femmes dans le Code pénal, en tant que mesures législatives de protection des droits des familles (dont des femmes et des filles).
- Une meilleure synergie et complémentarité des activités, ainsi qu'un partage effectif des informations, permettra par exemple au Ministère des relations internationales de mieux pouvoir préparer le prochain rapport national du Cameroun qui doit être soumis en 2013.

### **Cameroun, deuxième journée de dialogue EPU, 20 décembre 2012**

La 2ème journée de dialogue sur L'Examen Périodique Universel s'est tenue à la maison DON BOSCO à Yaoundé le 20 décembre 2012. Ont participé à cette journée 26 personnes (hommes et femmes) issues des différentes ONG, Associations de la société civile, des institutions gouvernementales et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

En ce qui concerne les 3 thématiques, les principales recommandations suivantes ont été formulées, afin de renforcer leur mise en œuvre dans le cadre de l'EPU:

- Formation au leadership et autonomisation des femmes et des jeunes filles ;
- Signature d'un texte d'application rendant effectif la prise en compte du genre (quota proposé) ;
- Renforcer l'appui financier et la mobilisation et la sensibilisation des hommes ;
- Validation, adoption et publication du code de la famille et des personnes ;
- Mener des activités de recherche et mobiliser plus de fonds
- Construire des infrastructures accessibles pour la scolarité des filles et garçons handicapés
- Continuer la sensibilisation de proximité

Afin de soutenir une stratégie d'action pour une coordination et un partage d'informations plus efficace dans le cadre de l'EPU les participants ont suggéré les propositions suivantes, entre autres :

- Mise en place d'une plate forme pour rencontres, dialogues et échange d'informations
- Créer une coordination nationale de répartition des responsabilités et de monitoring mutuel
- Monter une banque de données des activités de toutes les OSC
- Faire une programmation pendant une période pour une action plus efficace (eg : rentrée scolaire/scolarisation des filles)
- Identification des besoins de formation
- Rédaction d'un rapport des parties prenantes
- Vulgarisation des recommandations issues du 2<sup>ème</sup> cycle.

## a) Côte d'Ivoire, 4 juillet

### Sommaire

La journée de dialogue sur l'EPU pour la Côte d'Ivoire a été organisée par le Réseau Equitas Côte d'Ivoire le 4 juillet. Cette rencontre a réuni 18 participants de la Côte d'Ivoire issu d'organisation de la société civile, les organisations internationales, le Ministère des droits de l'Homme et des libertés publiques, et le Ministère de la famille de la femme et de l'enfant. Parmi les représentants de la communauté internationale étaient présents ceux du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI).

### Points saillants du dialogue en Côte d'Ivoire

- Les participants ont souligné l'existence d'une direction de l'égalité et de la promotion du genre, un compendium des compétences féminines (Présidence de la République) et une présence d'une politique de la scolarisation de la jeune fille.
- Les participants ont recommandé l'adoption d'une loi sur la parité dans les fonctions politiques et administratives.
- Face aux graves incidences de violences sexuelles répandues dans plusieurs quartiers et régions, et pour lesquels il y a peu de recours ou de services, les participants préconisent

l'affectation de personnes qualifiées à la gendarmerie, à la police, au sein des ONG pour l'écoute des victimes de ces types de violences. Ils suggèrent une formation pointue des agents de la gendarmerie, de la police et des acteurs des ONG des droits humains afin de conduire à un meilleur suivi des victimes et une diminution des incidences de violences.

## **Côte d'Ivoire, deuxième journée de dialogue EPU, 19 décembre 2012**

La deuxième journée de dialogue sur l'EPU pour la Côte d'Ivoire a été organisée par le Réseau Equitas Côte d'Ivoire à Cocody, Abidjan le 19 décembre 2012. Cette rencontre a réuni les représentants du Ministère de la Solidarité, de la Famille, Femme et Enfant, les organisations de la société civile, et les institutions des Nations Unies (ONUSC, ONU-FEMMES).

Les participants ont fait un état des lieux sur l'EPU au niveau national, comme suit :

- Concernant la thématique égalité hommes-femmes ils ont noté entre autres : la révision du code de la famille et des personnes; l'évaluation du plan d'action de la résolution 1325; la création d'un observatoire genre; et une initiative concernant la loi sur le quota des femmes aux postes nominatifs et électifs.
- Pour ce qui est de la lutte contre les violences faites aux femmes, les participants ont pris connaissance d'une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre; des centres et de comités de prévention de violences faites aux femmes; la formation de différents secteurs de la société sur les violences faites aux femmes; et la proposition de révision du Code de Procédure pénale et du Code Pénal.
- Pour promouvoir la scolarité et le maintien à l'école des filles, les participants ont noté la lutte contre les mariages précoces; la réforme des manuels scolaires en prenant en compte la question genre, et le renforcement des capacités des femmes sur les instruments juridiques de protection des enfants.

Afin de soutenir une stratégie d'action pour une coordination et un partage d'informations plus efficace dans le cadre de l'EPU les participants ont suggéré la création d'un cadre formel de coordination. Celui-ci serait composé des membres ayants pris part aux deux journées de dialogue sur l'EPU qui assurerait la coordination et le partage d'informations. Les activités principales à mener dans ce cadre sont les suivantes :

- Renforcement des capacités dans la promotion et la protection des victimes de violences basées sur le genre
- Vulgarisation de la CEDEF et de la résolution 1325
- Partage d'informations sur les mises en œuvre des recommandations de l'EPU
- Soumission d'informations aux vues du rapport des parties prenantes
- Plaidoyer et lobbying

Finalement, les participants ont recommandé de mettre en place une plate forme pour la présentation d'un bon rapport EPU à l'ONU.

## **b) Burkina Faso, 10 août**

### Sommaire

La journée de dialogue sur l'EPU pour le Burkina Faso a été organisée par le Réseau Equitas Burkina Faso à Ouagadougou le 10 août 2012. Ont participé à ce dialogue 20 représentants de la société civile ; de trois centrales syndicales ; du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, du Ministère de la Promotion de la Femme, du Ministère des Droits Humains ; le Président du tribunal Administratif auprès du tribunal de grande instance de Ouagadougou ; et le Secrétaire général du syndicat des magistrats du Burkina Faso et consultant rédacteur du plan stratégique de suivi 2012-2013 des recommandations de l'EPU du Burkina Faso. Parmi les représentants de la communauté internationale étaient présents ceux de l'Ambassade du Canada et du PNUD.

### Points saillants du dialogue au Burkina Faso

- Les parties prenantes ont pris connaissance de l'existence d'un plan stratégique de suivi 2012-2013 des recommandations de l'EPU du Burkina-Faso, développé par le gouvernement.
- Les participants ont noté que le gouvernement a mis en œuvre un plan d'action opérationnel concernant la Politique Nationale Genre (PNG) au niveau des ministères et des institutions publiques qui se veut la synthèse des aspirations de tous les acteurs de la promotion du genre
- Les défis majeurs rencontrés concernent la difficulté de mettre en œuvre les lois, et de financer les plans d'actions de mise en œuvre visant l'égalité entre les hommes et les femmes, et la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Les participants ont aussi fait part du manque de coordination et de synergie au niveau des acteurs tant par rapport à la collecte des données sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU que sur l'échange d'informations relatifs à l'évaluation de ces dernières.

## **Burkina Faso, deuxième journée de dialogue EPU, 19 décembre 2012**

Le Réseau Equitas Burkina a organisé, la deuxième journée de dialogue sur l'EPU le mardi 18 Décembre 2012 à Ran Hôtel Somkieta à Ouagadougou au Burkina Faso. Étaient présents 18 organisations incluant des représentants du Ministère des Droits Humains et de la Promotion civique, de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH), du Ministère de la Promotion de la Femme (MPF), ainsi que de 12 organisations de la société civile, incluant Amnistie internationale.

Dans un premier temps les participants ont fait un état des lieux pour faire suite au premier dialogue EPU. Ils ont souligné les efforts effectués pour mettre en œuvre les recommandations de l'EPU, relatives aux droits des femmes



Afin de soutenir une stratégie d'action pour une coordination et un partage d'informations plus efficace dans le cadre de l'EPU les participants ont suggéré les actions suivantes pour le Burkina Faso :

- Synthétisation du rapport du deuxième dialogue EPU.
- Diffusion du rapport et les canaux de diffusion sont l'internet (Facebook, Email), la bibliothèque, le courrier physique, les médias, les causeries et conférences publiques, les jeux radiophoniques et les théâtres forum.
- Renforcement des capacités pour les organisations de la société civile sur le processus de l'examen périodique universel ainsi que sur la cueillette de données et l'évaluation des résultats.
- L'organisation de rencontre périodique avec les mouvements des femmes sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.
- La mise en place d'un cadre de concertation et de veille pour permettre de partager les informations et d'appuyer la coordination des différentes parties prenantes afin d'appuyer la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Le groupe proposait de créer ce cadre de concertation d'ici à avril 2013

En termes de besoins complémentaires pour les prochaines étapes, les participants à la deuxième journée de dialogue ont mis en place des comités pour ce qui est des actions de coordination : Comité de synthèse du rapport, Comité de diffusion du rapport, Comité de renforcement des capacités.

## **c) Sénégal**

### **Première journée de dialogue EPU, 14 août**

#### Sommaire

La journée de dialogue sur l'EPU pour le Sénégal a été organisée par le Réseau Equitas Sénégal à au Centre d'information des nations unies à Dakar le 14 août 2012. Cette rencontre a réuni les représentants : de 17 organisations de la société civile composées d'organisations de défense des droits humains et d'associations de femmes; de l'Institution nationale des droits humains (Comité Sénégalais des Droits de l'Homme); et du Ministère de la Justice (représenté par la Directrice des droits humains). Parmi les représentants de la communauté internationale étaient présents ceux des agences du Système des Nations Unies (Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, CINU, ONU Femmes).

#### Points saillants du dialogue au Sénégal

- Les parties prenantes ont pris connaissance de l'existence du projet de Plan d'action national pour la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, développé par les ministères des Affaires étrangères et de la Justice avec l'appui technique et financier du Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme. Deux ateliers de validation de ce projet ont été tenus les 17 et 25 juillet 2012.



- Les parties prenantes ont souligné la démarche participative, impliquant les ONG, adoptée par le Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'Homme et le gouvernement du Sénégal, concernant l'élaboration du Plan national de mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Cette démarche permet une mise en œuvre plus efficace et consultative, rendant ainsi les rapports étatiques plus crédibles.
- Les parties prenantes ont souligné l'importance de poursuivre le plaidoyer pour la réforme du Code pénal et du Code de procédure pénale, et de sensibiliser les parlementaires, en vue d'assurer un meilleur accès à la justice des femmes victimes de violences ainsi que le renforcement de leur protection. Le Ministère de la justice a ensuite saisi l'opportunité d'inviter les parties prenantes présentes au dialogue à prendre part à un atelier de revue des recommandations de la commission nationale de réforme du code pénal et du code de procédure ainsi que sur l'état civil le 23 août 2012
- Suggestions pour mieux assurer la coordination des actions en vue des recommandations de l'EPU: 1) asseoir une stratégie de communication qui puisse permettre de mieux promouvoir les droits des femmes; 2) ériger des points focaux au niveau des ministères pour avoir la possibilité de recueillir l'information et faire le suivi des dossiers relatifs aux engagements pris par l'état.

## **Sénégal, deuxième journée de dialogue EPU, 20 décembre, 2012**

Le jeudi 20 décembre s'est tenue au Centre d'Information des Nations Unies à Dakar, la deuxième journée de dialogue sur l'EPU. Cette rencontre a vu la participation de 13 organisations de la société civile, du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies et du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme.

Dans un premier temps, les 13 organisations participantes au dialogue ont effectué un état des lieux sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, afin de bâtir sur les discussions tenues lors du premier dialogue. Dans un deuxième temps, les participants ont travaillé ensemble pour identifier des actions prioritaires pour la coordination entre la société civile, le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme et le gouvernement. Ils ont identifié des actions nécessaires au niveau de la sensibilisation et de l'éducation sur le terrain, au niveau du suivi et à travers la mise en place d'un plan d'action.

Entre autres, les suggestions pour les stratégies d'action suivantes ont été émises :

- Effectuer un renforcement des capacités des membres de la coalition sur les mécanismes de l'EPU en organisant des ateliers de formations mais aussi des conférences publiques
- Effectuer de la collecte de données fiable et Partager les informations à tous les niveaux (réseaux sociaux, medias, etc.)
- Mettre en place d'une coalition des organisations de la société civile qui va travailler étroitement avec l'Etat et le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH)
- Faire du lobbying pour la prise en compte des recommandations des OSC dans le rapport de l'Etat

Par ailleurs, la société civile a émis des besoins à courts et à moyen terme, afin de mieux contribuer à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU :

- Création d'une coalition des organisations de la société civiles (OSC) sur le mécanisme de l'EPU.
- Faire un état des lieux sur la mise en œuvre des recommandations.
- Formation pratiques en lobbying et plaidoyer
- Formation en technique de collecte de données, en droits humains et sur les mécanismes onusiens ainsi que sur la levée de fonds et la création de partenariat

### **3. Session sous-régionale de formation aux droits humains, 26 août au 7 septembre, 2012**

#### Sommaire

Equitas, en partenariat avec la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) ainsi qu'une quinzaine de partenaires, ont mené la Troisième Session sous-régionale de formation aux droits humains (SRFDH), du 26 août au 7 septembre 2012 à Saly-Portudal au Sénégal. Cette session fait suite aux deux précédentes co-organisées respectivement à Ouagadougou par Equitas et le Mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des peuples en février 2010, et à Dakar en Avril 2011 par Equitas et la RADDHO.

Cette session s'est déroulée sous le thème de la participation citoyenne des femmes. Elle était axée sur les mécanismes onusiens et régionaux de promotion et de protection des droits des femmes et plus particulièrement sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'EPU sur ce sujet. Un manuel de formation de huit modules a été adapté par un groupe d'encadreurs de la session avec l'appui d'Equitas pour inclure des problématiques propres au contexte ouest africain. Le succès de la session a été assuré par une équipe d'animation hautement qualifiée et des personnes ressources sénégalaises et internationales.<sup>1</sup>

À cette session ont participé 29 représentants d'organisations du Burkina Faso (8), du Cameroun (7), de la Côte d'Ivoire (5) et du Sénégal (9), dont 15 femmes et 14 hommes.<sup>2</sup> Les participants ont été sélectionnés sur une base objective, assurant une participation d'organisations bien établies travaillant sur des thématiques liées à la participation citoyenne des femmes et étant en mesure d'effectuer un transfert d'apprentissage à leur organisation et à leur communauté suite à la formation.

#### Évaluation de la SRFDH

---

<sup>1</sup> Voir Annexe 1 : Liste complète des personnes et organisations impliquées dans la mise en œuvre de la SRFDH 2012.

<sup>2</sup> Voir Annexe 2 : Liste des organisations participantes à la Session de formations sous-régionale aux droits humains, 2012.

Des évaluations formatives (au courant de la session) et sommatives (à la toute fin de la session) ont été menées auprès des participants. Les évaluations formatives menées à la fin de chacun des huit modules révèlent un grand niveau d'engagement des participants et des apprentissages au niveau de l'approche participative, des instruments internationaux dont le mécanisme de l'EPU et concernant l'égalité entre hommes et femmes.

Les 29 participants à la Session sous-régionale de formation en droits humains (SRFDH) ont répondu à un questionnaire d'évaluation sommatif d'apprentissage. À l'issue de cette session :

- 72.4% des participants se sont considérés capables (55.2%) ou totalement capables (17.2) d'utiliser un cadre fondé sur les normes et principes des droits humains internationalement, dont l'Examen périodique universel, pour analyser les problématiques et situations qui se présentent dans le travail de leur organisation;
- 75% des participants se sont considérés capables (32.1%) ou totalement capables (42.9%) d'identifier des activités de collaboration et de réseautage;
- 85.2% des participants se sont considérés capables (51.9%) ou totalement capables (33.3%) de déterminer des stratégies pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans leur travail d'éducation aux droits humains afin d'appuyer la mise en œuvre des recommandations de l'EPU;

#### Suivi de la formation :

**Plans individuels :** chaque participant(e) a développé un plan d'action (plan individuel) et s'est engagé à transférer les apprentissages acquis lors de la session à son organisation et sa communauté. Chaque participant dispose de six mois pour restituer et transférer les connaissances en vue d'intégrer l'approche participative dans son travail auprès des communautés afin qu'elles puissent revendiquer leurs droits de manière plus efficace.

#### **4. Actions de mobilisation sociales :**

Des actions de mobilisation sociale de mise en œuvre des recommandations de l'EPU par pays sur les droits des femmes ont été développées par les participants durant la session de formation régionale, afin de contribuer à la mise en œuvre de recommandations précises de l'EPU à l'endroit de chacun des pays ciblés. Chaque équipe pays avait 4 mois pour mettre en œuvre une action de mobilisation sociale, en ciblant un public précis et des actions concrètes, permettant ainsi de contribuer à la mise en œuvre effectives des recommandations de l'EPU.

##### **4.1 Burkina Faso : Recommandation de l'EPU 19, Pour le maintien des filles à l'école**

L'activité de mobilisation sociale au Burkina Faso s'est déroulée du 15 au 17 décembre 2012, à Dori, communauté d'environ 18,000 habitants située à 245 km au nord-est de la capitale.

La scolarisation et le maintien des enfants à l'école dont des défis importants à Dori, particulièrement pour les filles. Les taux de déperdition des filles au primaire et secondaire sont de 79% et 94%, respectivement. Cette communauté fut ainsi sélectionnée pour réaliser l'activité de mobilisation sociale visant une meilleure application de la 19ème recommandation de l'EPU, acceptée par le Burkina Faso dans lors de son premier passage à l'EPU en 2008.<sup>3</sup>

Pour ce faire, les participants de la SRFDH au Burkina Faso ont organisé :

- Une consultation et un état des lieux auprès des autorités locales ;
- un théâtre forum et présentation cinématographique ;
- une conférence auprès des autorités locales et de la communauté.

Dans un premier temps, une série de consultations auprès des autorités locales – Commissariat de police, Direction Régionale des Enseignements Secondaire et Supérieur (DRESS), proviseurs des lycées municipal et provincial, – a permis d'identifier les principaux défis quant au maintien des filles aux lycées de Dori. Dans un deuxième temps, avec l'appui de l'Union Fraternelle des Croyants (UFC), la troupe théâtrale Liptako et la Mairie, une activité de **sensibilisation** par projection cinématographique et théâtre forum fut réalisée sur la place publique le 15 décembre 2012, **devant plus de 4,000 personnes**.

Enfin, le 17 décembre, une **conférence** portant sur le maintien des filles à l'école a réunit environ **80 personnes**.<sup>4</sup> Les échanges ont été menés sur les problèmes relatifs au maintien des filles à l'école, dont la précarité dans laquelle vivent les familles. La conférence a permis de faire un plaidoyer pour le maintien des filles à l'école, en tant qu'investissement pour leur future plutôt que comme une perte. À l'issue de cette activité, les familles ont pris l'engagement de faire scolariser leurs enfants et surtout leurs filles.

#### 4.2 Cameroun : Recommandation de l'EPU paragraphe 97.17, *Pour une réduction des violences domestiques*

L'activité de mobilisation sociale au Cameroun s'est déroulée du 1<sup>er</sup> octobre au 10 novembre 2012, à Yaoundé 4, dans le quartier de Mvog Ada. À travers la réalisation d'une enquête auprès de 150 personnes du quartier de Mvog Ada, les participants du Cameroun ont effectué un état des lieux et ont pu constater qu'il y a une forte présence de violence

---

<sup>3</sup> Burkina Faso, « Poursuivre ses efforts pour assurer la scolarisation des filles et la re-scolarisation des enfants qui ont abandonné l'école ou ne l'ont jamais fréquenté, avec l'appui de l'ONU, (Burundi) et continuer à progresser dans sa campagne visant à assurer une éducation de base pour tous y compris par l'intermédiaire de l'enseignement extra scolaire, grâce à l'appui de la communauté internationale et en coopération avec elle (Bangladesh). » 1<sup>er</sup> cycle EPU en 2008

<sup>4</sup> Incluant le Directeur Régional de l'Action Sociale, la Directrice Régionale de la Promotion de la Femme, la représentante du Directeur Régional de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, le commissaire de police, les collaborateurs du Directeur régional de l'Enseignement Secondaire et Supérieur, le représentant du commandant de brigade de la Gendarmerie, environ 40 femmes « bella »<sup>4</sup>, 12 délégués de classe des lycées et quelques étudiants.

domestique au sein des familles du quartier. Ils ont noté le manque de dialogue au sein des familles créant des violences de toutes sortes, la crainte de dénoncer certains abus et l'importance de briser le silence et porter la problématique sur la place publique afin de créer un dialogue et trouver des solutions, brisant ainsi les barrières culturelles.

Afin de contribuer à la mise en œuvre de la recommandation de l'EPU 97.17<sup>5</sup>, visant à faire diminuer les violences domestiques au Cameroun, les organisations impliquées ont organisé les activités suivantes :

- un atelier de remise a niveau avec 11 organisations de la société civile partenaires et 02 médias sur les violences domestiques.
- L'élaboration des supports de communication (01 dossier de presse, 03 affiches multiplié en en 20 exemplaires, 25 t-shirts, 01 dépliants, 02 banderoles)
- Deux passages dans les antennes de la radio rejoignant 1000 auditeurs.
- Un passage à la télévision, rejoignant environs 6000 auditeurs
- L'organisation d'un village associatif au sein du quartier de Mvog Ada, où 217 personnes ont participé.
- Organisation d'un point de presse avec la participation de 09 médias (04 radios, 03 télévisions et 02 organes de presse)
- Organisation d'une séance (évaluation) d'autoévaluation avec la participation de tous les OSC partenaires

#### 4.3 **Côte d'Ivoire : Recommandation de l'EPU 99.39, pour la réduction des violences faites aux femmes**

L'activité de mobilisation sociale en Côte d'Ivoire s'est déroulée autour du thème général des violences sexuelles faites aux femmes, s'inscrivant dans le suivi de la recommandation no 99.39 de l'EPU, formulée par le Luxembourg lors du premier passage de la Côte d'Ivoire à l'EPU en 2009.<sup>6</sup>

L'activité s'est déroulée du 1 au 6 décembre 2012 à Abidjan, dans le quartier Akeikoï de la commune d'Abobo. Les activités suivantes ont été organisées :

- Atelier de formation sur les violences sexuelles faites aux femmes et l'EPU pour **20 membres d'organisations de la société civile**.
- Un total de 18 passages sur trois radios (Abidjan-Radio Arc-en-ciel, Bouaké-Radio Media Plus, et Bondoukou (Radio Zanzan). Les passages à la radio ont permis de rejoindre plus de **10 000 auditeurs**.
- Une **marche contre le viol** a été organisée où un total de **260 personnes** ont pris part à la marche.

---

<sup>5</sup> Cameroun, « Faire tous les efforts possible pour parvenir à l'élimination complète de toutes les formes de violences contre les femmes et les filles, y compris la violence familiale. » 1er cycle EPU en 2009

<sup>6</sup> « Prendre toutes les mesures propres à protéger les femmes contre toutes les formes de violence sexuelle et à mettre fin à l'impunité en la matière (Luxembourg). » 1er cycle EPU en 2009

- Confection de 200 t-shirt, de **700 pamphlets informatifs sur le viol** et d'une banderole.
- Une **émission de télévision rejoignant 1,000,000 personnes** sur les violences sexuelles faites aux femmes.

Ces activités ont visé principalement les chefs religieux, les chefs des communautés, les responsables des associations féminines et les jeunes leaders filles et garçons de la commune d'Abobo. Parmi les succès noté, le groupe d'acteur ivoirien a souligné la collaboration de l'Union africaine (qui a participé à la marche contre le viol) et du Ministère de la justice, des droits de l'Homme et des libertés publiques dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités. Ils ont souligné entre autre l'engagement de la communauté locale à la lutter contre le viol. De plus, les autorités culturelles et religieuses de la communauté se sont engagées à briser le silence sur la question des violences sexuelles. Un Imam d'Akoikāï a partagé ses apprentissage: « Je suis à l'aise maintenant pour parler du viol, je peux mieux expliquer dans mes prêches. Je peux faire la différence entre le viol et l'excision. »

#### **4.4 Sénégal: Recommandation de l'EPU 97.8., pour la réduction de toutes les formes de violences à l'égard des femmes**

La campagne de mobilisation sociale développée par l'équipe sénégalaise à l'issue de la SRFDH vise la réduction des violences sexuelles faites à l'endroit des filles et des femmes dans la localité de Médina de Gounass, située dans commune de Guédiawaye, en banlieue de Dakar. Cette campagne avait pour objectif d'appuyer la mise en œuvre de la recommandation de l'EPU 97.8.<sup>7</sup> L'équipe sénégalaise a organisé sa campagne autour des 16 jours d'action contre les violences faites aux femmes du 25 Novembre au 10 Décembre 2012.

Les activités suivantes ont été organisées:

- Une série de **sensibilisations communautaires sur les violences sexuelles** faites aux femmes auprès de **200 personnes** dont des femmes, des jeunes, des écoliers (60 de trois écoles), des chefs coutumiers, des chefs religieux et des responsables d'organisation.
  - À la suite de ces sensibilisations les femmes du quartier se sont engagées à faire un plaidoyer auprès des familles du quartier pour briser le silence sur la question des violences sexuelles.
  - Les autorités religieuses ont pris l'engagement d'intégrer ces questions dans leurs prêches auprès de la communauté.

---

<sup>7</sup> Sénégal, « Mieux appliquer les lois visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes, comme recommandé par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (recommandation 97.8. Luxembourg); prendre des mesures pour sensibiliser le public et tous les acteurs du système judiciaire à la nécessité de respecter et appliquer la législation relative à la violence contre les femmes (Canada). » 1er cycle EPU en 2009



- Les écoliers ayant participé à la sensibilisation ont aussi organisé des restitutions devant les élèves pour un changement de comportement
- La Mairie de Médina de Gounass, a repris le thème pour sensibiliser les conseillers municipaux sur la recrudescence des viols dans la Zone.
- Un total de quatre passages à une radio communautaire ont été menées sur le thème des violences sexuelles faites aux femmes pour sensibiliser la communauté
- Les trois groupes de presse privée les plus suivis du Sénégal ont couvert l'activité

Les activités avaient pour objectifs de sensibiliser les filles et les femmes sur la fréquence et les impacts des viols dans la banlieue dakaroise, de mobiliser la communauté et les OSC à s'engager dans la lutte contre les viols, et enfin d'impliquer les autorités (administratives, politiques, coutumières, religieuses, judiciaires).

## **Observations et leçons apprises**

Les participants aux dialogues et à la session de formation ont souligné la pertinence et la nécessité de tels espaces de discussion et de synergie entre acteurs dans leurs pays respectifs. Les participants ont indiqué que les dialogues, ouverts et positifs, amenant les parties prenantes, le gouvernement et les Nations Unies à mieux coordonner leurs actions, sont nécessaires pour veiller à une mise en œuvre effective et concertée des recommandations de l'EPU. Ces dialogues présentent également une opportunité de formuler certaines questions et critiques constructives, permettant ainsi une certaine forme de reddition de compte et une responsabilité partagée. De même, le leadership des États dans la mise en œuvre, ainsi que la validation de leurs efforts, est primordial puisque le respect de leurs engagements internationaux demeure avant tout leur responsabilité première.

La nature régionale du projet permet d'explorer les leçons apprises et les bonnes pratiques entre pays, et même entre cultures et localités, afin d'identifier et d'appliquer des solutions durables à des problématiques communes. À titre d'exemple, la Loi sur la parité au Sénégal a été relevée comme une loi qui pourrait être utile dans les autres pays de la sous-région afin d'assurer une meilleure représentativité des femmes aux sphères de décision politiques. Dans ce contexte, le travail collaboratif et la création de synergies d'actions, ainsi que le développement de stratégies basées sur les leçons apprises permettent d'atteindre des résultats probants dans les communautés.

Les deux séries de dialogues sur l'EPU ont contribué notamment à mieux faire connaître l'EPU auprès de la société civile et d'autres parties prenantes, à partager l'information sur l'état des lieux concernant la mise en œuvre des recommandations issues du 1<sup>er</sup> cycle, ainsi que les initiatives, les succès et les défis des gouvernements respectifs et des parties prenantes à mettre en œuvre les recommandations et à diffuser les informations concernant la préparation des rapports dans le cadre du 2<sup>ème</sup> cycle.

Un bon nombre de suggestions ont été faites quant aux actions concrètes à mener en vue d'une meilleure coordination et un partage d'informations plus efficace afin de renforcer le processus EPU dans les pays de la région. Celles-ci sont d'ordre commun aux 4 pays cibles



et se résumant comme suit : partager les informations sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU; soumettre des informations aux vues du rapport des parties prenantes; renforcer le plaidoyer et le lobbying autour des recommandations; effectuer des ateliers de formations sur la collecte systématique de données, en droits humains et sur les mécanismes onusiens ainsi que sur la levée de fonds et la création de partenariats; effectuer la collecte de données fiable et partager les informations à tous les niveaux (réseaux sociaux, médias, etc.) ; mettre en place une coalition de parties prenantes qui va travailler étroitement avec l'Etat ; et faire du lobbying pour la prise en compte des recommandations des organisations de la société civile dans le rapport de l'Etat.

En conclusion, ce projet souligne que lorsque les acteurs étatiques et de la société civile développent une bonne compréhension du mécanisme de l'EPU, celui-ci présente une opportunité de se rallier autour de mêmes objectifs pour atteindre des résultats concrets. En Afrique de l'ouest, les défis à la mise en œuvre effective des recommandations demeurent la coordination des actions, les budgets et capacités restreintes des gouvernements et des organisations à mener des actions et la capacité limitée à mesurer l'impact concret des activités (résultats) dans le cadre de rapports étatiques et de parties prenantes. Sur ce dernier point, les participants à la SRFDH ont indiqué qu'ils avaient encore beaucoup à acquérir en matière d'évaluation, notamment quant aux techniques d'évaluation, à la formulation d'indicateurs et à la compréhension des résultats immédiats, à moyen et à long-terme de leur travail.

## **Prochaines étapes**

Les résultats obtenus dans le cadre de ce projet et les leçons apprises témoignent de la pertinence de l'approche et du besoin de renforcer les actions menées, notamment dans la deuxième phase de l'EPU qui est décisive pour le succès du mécanisme. Pour ce faire, il serait important de continuer de renforcer la protection et la promotion des droits humains par une traduction des principales recommandations de l'EPU en actions concrètes sur le terrain, en vue d'appuyer les gouvernements dans leur mandat, de former des organisations de la société civile, des institutions nationales et des gouvernements pour une meilleure mise en œuvre des recommandations, ainsi que l'application d'outils permettant une meilleure synergie et coordination entre acteurs s'engageant dans le processus EPU.

## **Annexe 1. Liste complète des personnes et organisations impliquées dans la mise en œuvre pédagogique de la SRFDH 2012**

### Coordonnateur général de la SRFDH

Frédéric Philippe Diouf, Président du Réseau Equitas Sénégal et Directeur de la formation et de l'éducation à la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme

### Présidente du Comité pédagogique

Catherine Moto-Zeh, École Instrument pour la paix Cameroun

### Animateur-trices

- Abdoulaye Ka, Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme, Sénégal
- Fatimata Sy, Comité de lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes, Sénégal
- Abdoulaye Kane, Association pour la promotion et l'éducation civique grand Thiès, Sénégal
- Yacine Fall, Amnesty international Sénégal
- Marguerite Ngo Nyobe Pagni, Centrale syndicale du secteur publique, Cameroun
- Solange Bassinga Traoré, Coalition au Burkina Faso pour les droits de l'enfant (COBUFADE), Burkina Faso

### Personnes ressources

- Encadrement sur l'EPU en Côte d'Ivoire : Mata Coulibaly
- Appui technique sur l'EPU : Cynthia Gervais, expert-consultant en développement et en droits de l'Homme, OIF
- Présentations sur :
  - la DUDH et la CADHP, Maître Assane Dioma Ndiaye de la Ligue Sénégalaise des droits Humains
  - Le rôle de l'EDH et le changement sociale, Catherine Moto-Zeh, École Instrument pour la Paix
  - L'universalité des droits de l'Homme, Alioune Tine, RADDHO
  - Autonomisation des femmes et participation citoyenne : animé par deux représentantes d'ONU-femmes
  - La participation citoyenne des femmes, Fatimata Sy- CLVF et Natalie Doyle-Equitas

### Cérémonie d'Ouverture

- Son excellence l'ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Perry Calderwood

**Annexe 2. Liste des organisations participantes à la Session de formations sous-régionale aux droits humains, 2012**

Association Song Taab la Paongo (ASTP)	<b>Burkina Faso</b>
Agir Plus Namanegbzanga Burkina APNB	
Association des Femmes Juristes du Burkina Faso (AFJ-BF)	
ONG/Solidarité International pour le Développement du Sahel (SIPDS)	
Mwangaza Action	
Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP)	
Association Nong-Taaba Solidarité (ANS)	
Association Teel Taab Ti Manege (ATTIM)	
Centrale Syndicale du Secteur Public (CSP)	<b>Cameroun</b>
Association d'Assistance au Développement (ASAD)	
Centre d'Appui à la Promotion des Activités de Développement Rural (CAPADER)	
Coalition Camerounaise pour les Droits de l'Enfant (COCADE)	
Reseau des Organisations de la Société Civile pour la Protection et le Soutien des Enfants contre le Sida dans la région du Littoral (ROPES/LT)	
Forum for African Women Educationalists Cameroon (FAWECAM)	
Réseau national des Associations de Tantines (RENATA)	
WANEP-CI	<b>Côte d'Ivoire</b>
Mouvement Ivoirien des Droits Humains (MIDH)	
ONG Femmes de Salem, Internationale	
Plate Forme de la Société pour la Paix et la Démocratie (PSDPD)	
ONG Notre Grenier	
Collectif Sénégalais des Africaines pour la Promotion de l'Education relative à l'Environnement (DOSAPERE)	<b>Sénégal</b>
Association pour l'Union des Peuples Africains (ASUPA)	
Forum Civil / Section de Tambacounda	
Comité de Lutte Contre les Violences Faites aux Femmes et aux Enfants	
WILDAF/FEDDAF Sénégal Reseau Women in Law Development in Africa	
Collectif Education Alternative	
Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population	
Amnesty International Sénégal	
Reseau Africain pour le Developpement Intégré (RADI)	



### **Annexe 3. Ordre du jour, Premier dialogue EPU (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cameroun et Sénégal)**

#### DEMI-JOURNÉE DE DIALOGUE ET D'ANALYSE CONTEXTUELLE AVEC LES PARTIES PRENANTES **ORDRE DU JOUR**

8h30 – 9h	Enregistrement
9h– 9h10	Mot de bienvenue d'Equitas et du partenaire local : Introduction du programme d'Equitas en Afrique de l'Ouest
9h10- 9h30	Introductions et tour de table
9h30 - 9h45	Rappel du processus EPU au Cameroun, et les recommandations relatives aux droits des femmes émises lors de la première phase
9h45 - 11h00	Quelles actions ont été entreprises par les différentes parties prenantes qui ont contribué à la mise en œuvre des recommandations relatives aux femmes? Considérez les leçons apprises et les défis rencontrés. (1h15 min) <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Discussion en groupes</li></ul>
11h00 -11h15	Pause
11h15 - 11h35	Bref rapport de chaque groupe sur les actions entreprises (20 min)
11h35 - 12h00	Synthèse des leçons apprises et défis rencontrés (25 min)
12h00 – 12h50	Stratégies pour le futur (50 min) Comment les initiatives d'Equitas et des parties prenantes peuvent-elles contribuer de manière efficace à la mise en œuvre des recommandations relatives aux droits des femmes en vue du prochain rapport de 2013 <ul style="list-style-type: none"><li>a) Discussion en groupes (15 min)</li><li>b) Discussion en plénière</li></ul>
12h50 – 13h	Mot de clôture
13h	Déjeuner

#### **JOURNÉE DE DIALOGUE SUR L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL, RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX DROITS DES FEMMES**

## ORDRE DU JOUR

### **1. Mots de bienvenue et introduction**

8h30-9h00	Enregistrement
9h00-9h15	Mot de bienvenue du Réseau Equitas

Le but de ce dialogue est de faire un état des lieux afin d'identifier des stratégies d'action pour une coordination et un partage d'information plus efficace pour la mise en œuvre des recommandations de l'EPU relatives aux droits des femmes

9h15-9h30	Introductions (tour de table)
-----------	-------------------------------

### **2. État des lieux et leçons apprises**

9h30-9h45	Rapport de l'état des lieux du projet (1 <sup>ier</sup> dialogue, Session Régionale de Formation aux Droits Humains et activité collective) (Réseau Equitas)
-----------	---

9h45-10h00	État des lieux sur le processus de l'EPU au niveau national (Gouvernement ou Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme)
------------	--

10h00-11h45	<b>Partie A : Travail en trois groupes</b>
-------------	--

Les participants se regrouperont par thème d'intérêt, en trois groupes, selon les recommandations de l'EPU suivantes communes au Cameroun, au Burkina Faso, à la Côte d'Ivoire et au Sénégal<sup>8</sup>.

- Promouvoir l'égalité hommes-femmes
- Enrayer les violences faites aux femmes (mutilations génitales féminines, violences sexuelles et domestiques)
- Promouvoir la scolarité et le maintien à l'école des filles

Par rapport à la recommandation attribuée à chaque groupe, le groupe devra compléter la grille d'analyse en annexe 1.

Cette grille permettra de dégager : les résultats des activités identifiées lors du 1<sup>ier</sup> dialogue et autres initiatives mises en œuvre (y compris l'activité collective), les facteurs de succès, et les recommandations pour des activités futures.

Pour ce faire, les participants seront invités à partager la documentation et les résultats de leur travail auprès des populations cibles.

---

<sup>8</sup> Ces thématiques regroupent plusieurs recommandations plus spécifiques acceptées par les pays ciblés. Pour de plus amples détails, veuillez vous référer à la liste complète des recommandations de l'EPU acceptées par votre pays.

11h45-12h30 **Partie B** : Chaque groupe fera un bref retour en séance plénière suivi par une discussion sur les outils de rapportage et de partage des initiatives en lieu avec les recommandations de l'EPU.

12h30-14h00 **Pause Déjeuner**

3. **Stratégies d'action pour une coordination et un partage d'informations plus efficace**

14h00-14h20 **Partie A : Remue-méninges en deux groupes sur stratégies d'action pour une meilleure coordination de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU**

14h20-16h **Partie B : travail en deux groupes** (Groupe 1 : Coordination et Groupe 2 : Soumission EPU)

Groupe 1 reprend deux ou trois suggestions prioritaires d'action sur la coordination entre la société civile, l'institution nationale, et le gouvernement, et développe un plan concret et un échéancier pour veiller à leur réalisation.

Groupe 2 reprend deux ou trois suggestions prioritaires d'action visant la soumission d'informations concernant les résultats et les actions entreprises vers la mise en œuvre des recommandations relatives aux droits des femmes au gouvernement ou dans le rapport des parties prenantes, et développe un plan concret et un échéancier pour veiller à leur réalisation.

16h00-16h15 **Partie C** : Chaque groupe fera un bref retour en séance plénière

16h15-16h45 Discussion sur les prochaines étapes et les besoins complémentaires, incluant l'identification des besoins de formation, d'actions de mise en œuvre à courts et moyens termes, et recommandations pour activités futures (tirées de la 1<sup>ière</sup> discussion en groupe)

16h45-17h00 Mot de clôture